Dossier candidature Permis Citoyen
Commune de Bannost-Villegagnon

CHARTE D'ENGAGEMENT

L'obtention du permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi et la formation des jeunes.

La sensibilisation précoce aux règles du code de la route et à la conduite permet une approche préventive à la sécurité routière.

La commune de Bannost-Villegagnon propose de mettre en place le dispositif « Permis Citoyen » : aide financière visant à favoriser l'accès des jeunes à la conduite accompagnée et au permis de conduire.

La commune de Bannost-Villegagnon s'engage à allouer la somme de 400 euros, à l'auto-école choisie et dans laquelle le jeune est inscrit en échange de 35 heures d'engagement citoyen dans un service de la commune.

Il est convenu ce qui suit :

Entre

M. Mme :

Né(e) le : à

Demeurant :

CP : Ville :

Tel :

Mail :

Nom du représentant légal (si le/la candidat(e) est mineur(e)

M. Mme :

Demeurant :

CP : Ville :

Tel : Mail :

ET

La commune de Bannost-Villegagnon,

Représentée par Monsieur Alexandre DE MEULENAERE, Maire,

Mairie - Permis Citoyen – 2 rue de la Gare - 77970 BANNOST-VILLEGAGNON - Tel : 01 64 01 09 78 – email : mairie@bannost-villegagnon.fr

Les signataires s'engagent à veiller au respect de la présente charte, ainsi qu'au respect du règlement du dispositif « Permis Citoyen ».

Fait en deux exemplaires, à Bannost-Villegagnon, le .....

Le jeune et son représentant légal **Le Maire**

Nota : un exemplaire sera retourné après signature de M. le Maire.